

L'ultramoderne retour du religieux

Comment réguler la place des croyances, à l'ère où celles-ci sont remodelées par le marché? Un ouvrage collectif publié par Labor et Fides ouvre des pistes.

Un retour du refoulé: c'est ainsi que la réapparition du fait religieux sur le devant de la scène se présente au regard d'un observateur pressé. L'examen des faits auquel se livrent les treize chercheurs réunis dans ce recueil* révèle pourtant une réalité bien différente. Le regain des pratiques confessionnelles ne relèverait pas, comme dans un mouvement de marée, d'un courant contraire à celui de la sécularisation qui caractérisait l'époque jusqu'il y a peu. La présence renforcée du religieux serait plutôt l'expression de phénomènes apparus au cours des dernières décennies: le recul de l'Etat social, la redéfinition de nos identités via le marché, la radicalisation de la modernité.

Les deux bras de la providence

La providence, pour la modernité occidentale, agite deux bras. D'un côté, «les organisations religieuses chrétiennes qui avaient structuré et normé les services sociaux en Europe depuis le Moyen Âge», notent la politologue Elisa Banfi et l'économiste Slim Bridji. De l'autre côté, les Etats-nations, qui «ont enraciné leur projet démocratique dans l'accomplissement d'une providence laïque» au service d'un «intérêt général sacralisé». Des formes variées de complémentarité se mettent en place, plaçant généralement le religieux dans un rôle subsidiaire.

Ces équilibres changent à partir des années 1970, sous les coups d'une «succession de crises économiques et/ou de politiques néolibérales», ouvrant «une phase historique de démantèlement et/ou de réduction des programmes institutionnels publics qui caractérisaient l'âge d'or du bien-être social». C'est pour pallier ce désengagement étatique qu'on assiste depuis le début des années 1990 «à une forte régénération de l'activisme des religions dans la sphère de la protection sociale».

Même en France, où l'Etat a fortement découragé la participation des associations confessionnelles, des lois adoptées à partir des années 80 «ont créé les conditions pour l'apparition d'un activisme social religieux». Celui-ci évolue aujourd'hui dans un sens interconfessionnel. C'est ainsi, par exemple, que «les associations caritatives musulmanes ont récemment élargi leurs services également aux non-musulmans» et que «le Secours islamique France (SIF) développe de plus en plus des services pour faciliter l'accès des personnes défavorisées aux services sanitaires étatiques en collaborant avec des associations catholiques».

L'indispensable publicité de la foi

Etude de cas: le boum de l'alimentation halal signale-t-il une emprise croissante des normes traditionnelles, ou est-il un effet de la modernité? L'apparition de ce marché date des années 1990 «et son véritable essor est bien plus récent», relèvent le sociologue François Gauthier et la politologue Diletta Guidi. L'impulsion ne vient pas des autorités islamiques: selon celles-ci, la viande «abattue par les «gens du livre» (chrétiens et juifs) était bonne à consommer pour les musulmans». Aux yeux des imams français comme des «diplomates religieux» des pays musulmans, le halal est d'abord plutôt «déconsidéré comme pratique populaire». Ce sont la pression «venue d'en bas» et les initiatives des entrepreneurs qui feront croître ce secteur jusqu'à sa taille actuelle: 17% du marché mondial de l'alimentation.

Cet essor, selon Gauthier et Guidi, est emblématique d'un phénomène global, qui voit la religion remodelée en profondeur par la sphère économique à mesure que celle-ci assoit sa primauté. La matrice de cette mutation est le consumérisme, entendu comme la culture qui place la consommation au cœur de la construction des identités individuelles et collectives. La religion s'adapte à ce cadre et à son impératif de visibilité: il faut «vivre en conformité avec ses valeurs et ses croyances d'une manière qui doit être visible, et donc publique, pour être reconnue et authentifiée». Il en découle qu'«il est peut-être contre-productif de réaffirmer avec trop de dureté que la place de la religion est dans l'espace privé seul, alors que les dynamiques de la culture consumériste et hypermédiatisée reposent sur une constante publicisation de soi».

La juge canadienne et le poignard sikh

En 2006, la Cour suprême canadienne désavouait un établissement scolaire qui avait interdit le port du poignard traditionnel kirpan à un garçon sikh: exemple marquant de la manière dont le Canada traite les «demandes d'accommodements religieux» formulées par des minorités. La sociologue et politologue Éléonore Lépinard compare cette approche à celle de la justice française, mettant en lumière deux manières divergentes de réguler le religieux lorsque celui-ci est amené à se présenter devant les tribunaux.

Ces différences d'approche reflètent celles qui séparent les traditions juridiques, la canadienne relevant de la common law, la française du droit romano-germanique. La première soumet l'affaire litigieuse à l'«analyse contextuelle», qui passe par l'étude des détails concrets et des motivations des individus concernés. «Ainsi, la pratique religieuse n'est pas évaluée de façon abstraite, en référence à une norme ou des valeurs qu'elle serait censée exprimer mais, concrètement, dans ses effets préjudiciables ou non sur les individus ou la collectivité», note la chercheuse. En l'occurrence, l'attitude du garçon et la manière dont le poignard est cousu dans une étoffe et enfoui sous les vêtements amènent la juge à considérer que la pratique religieuse en question ne représente pas un danger, et que l'entorse aux libertés fondamentales n'est donc pas justifiée.

La sécularisation au carré

«Ultramodernité»: terme accrocheur, emprunté au sociologue Jean-Paul Willaime, désignant une ère où la modernité est tellement avancée qu'elle se met en question elle-même. «Aux XIXe et XXe siècles, la modernité triomphante et ses idéologies du progrès ont libéré les individus des systèmes de sens englobants et marginalisé le rôle social du religieux, tout en

attribuant une valeur sotériologique (c'est-à-dire salvatrice, ndlr) à des institutions séculaires comme l'économie, la science, la politique, l'éducation», analyse l'historien des religions Andrea Rota. Aujourd'hui, «le regard critique et désenchanté de la modernité se tourne vers ces mêmes idéologies et institutions qui lui ont servi de vecteur, en les désacralisant à leur tour. L'ultramodernité se manifeste donc comme une sécularisation de la modernité, ou une sécularisation au carré».

Dans ce cadre, «les religions, ayant renoncé à exercer une emprise sur l'ensemble de la société, s'engagent dans les débats démocratiques», où elles se profilent comme des repères. Loin de signaler «un échec de la modernité sécularisatrice», la réapparition de la religion dans la sphère publique témoigneraient ainsi d'un approfondissement de la modernité. Nous n'assistons pas à un retour de balancier, mais au dernier épisode en date de la grande saga des temps modernes.

Source:

<https://www.letemps.ch/societe/2016/02/20/ultramoderne-retour-religieux>